

# CHIEN D'ASSISTANCE

Votre chien d'assistance est le bienvenu dans notre clinique. Afin d'assurer les règles d'hygiène, la qualité des soins et la sécurité de tous, sa présence doit être encadrée. Merci pour votre compréhension.

Seuls les chiens d'assistance certifiés par la BADF (Belgian Assistance Dog Federation) peuvent circuler dans les lieux autorisés.

## LORS D'UNE CONSULTATION

~ Votre chien d'assistance peut vous accompagner lors de vos consultations, hormis dans les zones reprises dans le tableau ci dessous

## LORS D'UNE HOSPITALISATION

~ Lors de votre inscription en préhospitalisation, merci de signaler que vous souhaitez être accompagné(e) par votre chien d'assistance et de nous fournir une copie de sa carte d'identification ou de son « passeport chien d'assistance »

~ La possibilité d'être hospitalisé(e) en compagnie de votre chien d'assistance dépend des critères suivants :

- la disponibilité d'une chambre individuelle
- le chien doit être accompagné en permanence par un adulte de son entourage qui puisse le prendre en charge



### CERTAINES ZONES SONT INTERDITES D'ACCÈS AUX CHIENS D'ASSISTANCE

- |                                      |                              |                             |
|--------------------------------------|------------------------------|-----------------------------|
| ~ bloc opératoire et salle de réveil | ~ PMA                        | ~ salles interventionnelles |
| ~ hématologie oncologie              | ~ salle de dialyse           | ~ soins intensifs et MIC    |
| ~ hôpital de jour médical            | ~ salle de naissance         | ~ unités stériles           |
| ~ néonatalogie                       | ~ salles d'imagerie médicale |                             |

## VOTRE CHIEN DANS L'HÔPITAL

Merci de respecter les règles suivantes :

- ~ votre chien doit être tenu en laisse lors de ses déplacements dans l'hôpital
- ~ votre chien doit porter la cape ou le harnais ainsi que sa carte d'identification de chien d'assistance
- ~ votre chien doit toujours être accompagné d'un adulte de son entourage qui puisse le prendre en charge et l'accompagner pour accomplir tous ses besoins (nourriture, eau, déjections...)
- ~ votre chien doit séjourner dans la chambre, avec la porte fermée
- ~ votre chien prend ses repas à l'extérieur de l'hôpital et le matériel nécessaire est entretenu à l'extérieur également
- ~ votre chien doit être éloigné de vous lors d'un soin aseptique
- ~ toute personne ayant des contacts avec votre chien, vous y compris, doit avoir une hygiène des mains rigoureuse en entrant et en sortant de la chambre ou de la pièce dans laquelle les soins sont prodigués

**Si un incident devait survenir (déjections, vomissements...), les règles suivantes doivent être respectées :**

- ~ portez des gants et un tablier de protection
- ~ utilisez du matériel à usage unique
- ~ appelez un membre de l'unité de soins pour la désinfection du sol

**Nos collaborateurs ne peuvent en aucun cas prendre soin de votre chien...**

### RESPECT DES RÈGLES

- ~ vous devez vous conformer en tout temps aux règles énoncées ci-dessus pour assurer la sécurité et le bien-être de tous
- ~ le Groupe santé CHC refuse la présence d'un chien d'assistance s'il présente une maladie ou s'il est incontinent
- ~ le Groupe santé CHC se réserve le droit de révoquer l'autorisation émise pour non-respect des conditions, règles de sécurité et d'hygiène ou si l'animal démontre un comportement agressif

**CHC**  
GROUPE SANTÉ

**MERCI POUR VOTRE COLLABORATION !**